

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Le Journal

de PEYNIER

Des enfants
protégés !

Un cadre de vie préservé



numéro 6
décembre 2005

Des travaux
nécessaires



2001 - 2005

Un premier bilan



VILLE DE PEYNIER
Commune du Pays d'Aix



2001 - 2005, un premier bilan

Voici quatre ans que vous avez choisi l'équipe municipale pour gérer la commune de Peynier. En 2001, à notre arrivée, nous avons trouvé une commune en proie à de graves problèmes financiers et je ne souhaite à aucun maire d'être face à ce dilemme pour son premier budget.

Notre premier objectif a été d'assainir les comptes municipaux. Sur les recommandations de la Cour Régionale des Comptes et du Trésorier Payeur Général des Bouches-du-Rhône, nous avons, d'une part limité les dépenses et d'autre part, nous nous sommes créé des recettes supplémentaires par une augmentation des taxes. Après ce premier budget voté en déséquilibre, la politique économique de notre village a été calculée au plus juste et sans augmentation d'impôts.

Mois après mois, vous avez constaté de moins en moins d'opacité dans la gestion, de plus en plus de clarté et de transparence dans vos rapports avec les élus.

Les investissements ont repris avec notamment la mise en conformité et en sécurité des bâtiments communaux (alarmes incendie, cuisine centrale, station d'épuration,...). Ce dossier avance : après les études de faisabilité et le montage des dossiers financiers, la première pierre de cet ouvrage indispensable pour notre commune sera posée en 2006.

Semaine après semaine, vous avez vu Peynier qui valorisait son patrimoine, qui débroussaillait ses forêts, qui améliorait son cadre de vie. Le principal patrimoine de Peynier, c'est son environnement : le protéger est, pour nous, essentiel.

Les quelques pages de ce "Journal de Peynier" vous rendront compte du travail accompli depuis 2001 par la Municipalité et que notre commune est sur la bonne voie.

Ce nouvel élan impulsé à notre village a donné à Peynier plus de convivialité, plus de sérénité. Vous vivez dans un village qui a conservé ses dimensions humaines et son caractère familial et typique : le protéger en maîtrisant l'évolution démographique est un défi que nous relèverons pour les années futures.

Sachez que, fidèles à nos engagements, nous continuerons avec ardeur, enthousiasme et détermination à défendre les intérêts de toutes les familles de Peynier quelles que soient leurs opinions.

A toutes et à tous, bonne lecture de ce compte-rendu du travail de l'équipe municipale

Christian BURLE,
Maire de Peynier,

Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix,
Président de la Commission Agriculture - Forêt

Des finances maîtrisées

Souvenez-vous, en 2001, le budget de la commune était en grave déséquilibre financier... aujourd'hui, après une épuration "sévère" des comptes, notre village a recommencé à investir sans augmenter les taxes communales sur les familles. La Municipalité a également encouragé la reprise des activités sur la zone du Verdalaï avec l'installation de nouvelles entreprises comme PMB.

En mars 2001, la nouvelle Municipalité établit un Bilan Financier de début de mandat

La situation financière est tendue en raison de :

- La dégradation progressive de la capacité d'autofinancement.
- L'augmentation des charges supérieures à celles des ressources.
- La faible trésorerie.
- Un endettement à hauteur de 2 111 000 €.

En avril 2001, notre projet de budget est présenté au Trésorier Payeur Général des Bouches-du-Rhône qui nous invite à le voter en l'état, c'est-à-dire en toute sincérité mais **en déséquilibre**.

En juin 2001, le Préfet des Bouches-du-Rhône saisit la Chambre Régionale des Comptes au titre de l'article L 1612-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'avis du Trésorier Payeur Général nous évite la **mise sous tutelle** et le Conseil Municipal adopte, en août 2001, des modifications budgétaires basées essentiellement sur des mesures d'économie et une augmentation modérée de la fiscalité. Ces aménagements nous permettent d'équilibrer le budget communal.

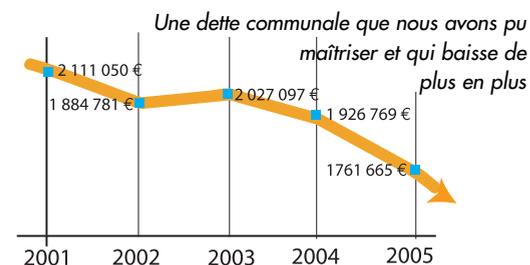
La Chambre Régionale des Comptes valide les propositions de la Commune et, **en septembre 2001**, met fin à la procédure.

En septembre 2005, à l'issue de quatre années de mandat, sans augmentation de la fiscalité, le bilan financier laisse apparaître un **excédent budgétaire en augmentation** et une diminution de l'endettement à hauteur de 1 760 000 €.

PMB implantée sur la zone du Verdalaï



Evolution de la dette de 2001 à 2005



> PERSPECTIVES :

- Continuer à maîtriser la dette publique
- Accroître les ressources financières pour faire face à l'augmentation des charges de fonctionnement de la Commune
- Créer une véritable zone économique au Verdalaï afin de soutenir la politique culturelle, économique, sociale, sportive... adaptée aux besoins de la Commune

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION
Le Journal
de PEYNIER

numéro 6
décembre 2005

Directeur de la publication :
Christian Burle

Comité de rédaction :
Commission communication

Secrétaire de rédaction :
Stéphane Rapuzzi

Photos:
Frédéric Baudin
et Cn'C

Conception et réalisation
Cet C - Tél. 04 42 58 95 00

Dépôt légal décembre 2005
ISSN : 2-914059-39-6

La solidarité en action

A Peynier, la solidarité n'est pas un vain mot. Le Centre Communal d'Action Sociale aide et soutient les personnes en difficulté de la Commune. Parce que personne ne doit être laissé "sur le bord du chemin", la Mairie et le CCAS ont créé des services qui répondent aux besoins et aux attentes des Peyniérens.

Mmes Jeanne Guiliani et Michèle Bretez dans les bureaux du CCAS



Pour toutes vos démarches sociales : le Centre Communal d'Action Sociale

Il y a plus de 200 ans, la loi du 7 Frimaire an V (27 novembre 1796) donnait la possibilité aux communes d'instituer un bureau de bienfaisance afin d'organiser les secours à domicile.

Aujourd'hui, Peynier perpétue ce grand principe de solidarité et de fraternité inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme. **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) permet de maintenir le lien social avec les publics en difficulté** : personnes âgées, chômeurs,...

Les employés du CCAS montent les dossiers de demande RMI, établissent les contrats d'insertion, instruisent les dossiers de demande d'aides financières, d'aide sociale, de téléassistance, d'accompagnement à l'emploi,...

> PERSPECTIVES :

■ Poursuite de la formation continue du personnel communal pour favoriser son évolution et améliorer le service rendu aux Peyniérens.

Le CCAS en chiffres

	2001	2002	2003	2004
Aides à domiciles		30	38	45
Demandes APA	1	19	13	18
Téléassistance	1	1	6	8
Demandes aide sociale	0	7	2	8
Demandes dossiers Cotorep	0	1	2	5
Demandes dossiers RMI	8	11	16	15

Le service emploi

Parce qu'avoir un emploi est une priorité, la Municipalité a mis en place **une permanence qui fonctionne tous les mardis matin** pour les demandeurs d'emploi. Ils y trouvent aide et conseil pour leur recherche, écriture de CV et lettres de motivation. La Maison Sociale du Pays d'Aix assure aussi une permanence sur rendez-vous pour les 133 demandeurs d'emploi de la commune. En 2005, en partenariat avec une quinzaine d'associations locales et le Pôle d'Activités de Services du pays d'Aix, **la Commune de Peynier a organisé la 1^{ère} Semaine des Métiers et des Services de l'Aide à Domicile en Pays d'Aix**. Ce forum de l'emploi a permis aux demandeurs d'emploi peyniérans de rencontrer les professionnels et d'obtenir tous les renseignements nécessaires sur ces filières d'emploi en pleine expansion. Une initiative qui sera reconduite l'année prochaine.

Mise au point

En 1998, l'ancienne Municipalité a contracté prêt et subvention pour la construction, **sur un terrain privé**, d'une ferme pédagogique afin de répondre aux besoins du CEPES de Rousset. Un échange de parcelles entre le propriétaire et la Commune aurait dû permettre la régularisation de l'implantation de cette ferme, mais, jusqu'en 2001, aucune transaction n'a été réalisée !!! Il a donc fallu 3 ans d'efforts à l'équipe municipale pour finaliser cet échange de parcelles et passer les actes d'usage qui légalisent enfin cette réalisation.

Pour que nos "petites graines" s'épanouissent en classe

Faire en sorte que nos enfants se sentent bien à l'école est un gage pour la réussite de leur vie future. Aménager les écoles, créer de nouvelles structures, lancer des initiatives pédagogiques, telles sont les missions que la Municipalité développe en collaboration avec les équipes enseignantes.

Zoom sur les travaux pour l'enfance

Chaque année, la Municipalité profite des vacances scolaires d'été pour réaliser les travaux d'entretien nécessaires comme la rénovation des peintures, le remplacement du mobilier trop ancien ou des réparations diverses. Voici la liste des principaux travaux réalisés dans les écoles :

✓ Ecole primaire Jean Jaurès

- Ouverture d'un passage sous le préau pour accéder aux deux cours.
- Peinture des classes.
- Création d'un service médical à l'étage.
- Aménagement d'une classe dans la salle polyvalente avec un agrandissement de son accès en largeur et la mise en place de barrières de sécurité avec un portillon pour les deux classes.
- Mise en place de bancs à la sortie de l'école pour l'attente des mamans.
- Création d'une surface multi-sports avec sol sécurisé...

✓ Crèche:

- Réfection des peintures.
- Réfection des circuits et du chauffage suite à une erreur de conception, malgré la relative jeunesse du bâtiment.
- Aménagement de l'extérieur, création de jeux aux normes de sécurité.
- Mise en place d'un interphone et de barrières de sécurité.

Les petites graines poussent mieux au soleil de Peynier



✓ Ecole maternelle :

- Création d'une nouvelle entrée à l'école.
- Ouverture d'un grand portail.
- Ouverture d'un passage pour rejoindre l'école primaire.
- Peinture intérieure du bâtiment.
- Création d'un mur de soutènement pour le jardin botanique.
- Mise en place de jeux sécurisés.
- Création d'un local à vélos.
- Création de la 5^{ème} classe avec climatisation.
- Mise en place de barrières de sécurité sur l'avenue de la Vierge.
- Mise en place de deux bancs à la sortie de l'école pour l'attente des mamans...



Une nouvelle cantine scolaire

En 2001, la cantine de l'école de Peynier avait besoin d'un coup de jeune et d'une remise aux normes d'hygiène. C'est chose faite depuis fin 2003. Subventionnés par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, les travaux ont consisté en un remaniement complet de la structure :

- Mise en place d'un self service,
- Réfection de la cuisine centrale et mise aux normes (dallage, peinture, matériel,...),
- Changement du matériel de cuisine,
- Pose d'une alarme incendie,
- Amélioration des conditions de travail des employés
- Recrutement d'une diététicienne qui conseille les cuisiniers pour répondre aux besoins énergétiques des enfants,
- Mise en place d'une commission extra-municipale pour la restauration scolaire ; une diététicienne, des parents d'élèves, les deux directeurs d'école et même des enfants y siègent .

→ Elaboration des repas en liaison chaude ou froide.

Inaugurée en décembre 2003 en présence de Jean-Noël Guérini, Président du Conseil Général, la cantine donne aujourd'hui entière satisfaction.



Les enfants d'abord !



Bouchées doubles à la cantine



Des actions pour éduquer nos enfants

En collaboration avec l'équipe enseignante, un projet d'éducation à la citoyenneté a été mis en place à l'école de Peynier. **Bâti autour de deux thèmes, l'environnement et la sécurité routière**, le but de ce projet est de guider et de former ces futurs citoyens dans leur façon de se conduire vis-à-vis d'autrui, d'être autonomes et responsables.



Les citoyens de demain

Dans le cadre de ce projet, en 2003, une piste d'éducation routière a été tracée dans la cour de l'école maternelle. Le but de cette action est de sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, au code de la route et au bon comportement sur la route. Une façon ludique d'initier les enfants aux dangers de la route. Totalement impliqués dans cette action éducative, élèves et enseignants ont décidé de nommer une voie de la piste du nom du Prix Nobel de la Paix 2004, la Kenyane Wangari Maathai, première lauréate africaine.



Réalisée par les élèves, l'exposition sur les énergies douces leur a permis de mieux appréhender les enjeux de l'environnement

Les nouveaux jeux et le nouveau circuit routier pédagogique



Les élèves du primaire ont reçu leur diplôme d'éco-citoyen





ÉCOLES



ANIMATIONS



Les vendanges à l'école ou comment concilier le jeu avec une approche ludique de l'environnement et de l'agriculture



Peynier a la main verte pour nos "petites graines"

Une balade en forêt...



Faire le plein d'activités

... à la découverte des moyens de secours et de prévention



Fête de l'école maternelle 2005

Toujours sur le thème de l'environnement, les CM1 ont réalisé une sortie à la découverte du métier de berger : ils ont compris les enjeux du sylvo-pastoralisme qui permet à la fois de maintenir une activité agricole ancestrale mais aussi d'entretenir les paysages provençaux de manière écologique.

Les maternelles ne sont pas en reste puisqu'ils ont pu faire différentes sorties, notamment à la ferme et au musée des papillons à Fuveau, découvrir les saisons sur le parcours botanique, planter des arbres en partenariat avec les bénévoles du CCF,...

Ce projet d'éducation à la citoyenneté fait de Peynier une commune pilote en Pays d'Aix.

> PERSPECTIVES :

Aujourd'hui, l'école maternelle est limitée en place ; la 5^{ème} classe occupe actuellement un préfabriqué. Pour remédier à ce problème, l'équipe municipale étudie avec les partenaires financiers la possibilité de regrouper les deux écoles sur le site du primaire afin d'avoir un vrai groupe scolaire. Celui-ci serait entièrement réaménagé notamment pour les espaces sportifs. Enfin, ce nouveau groupe scolaire serait fermé comme le demandent les enseignants et les parents d'élèves.

Quand Peynier s'anime

Un village sans animation est un village qui meurt. Forte de ce constat, la Municipalité apporte son soutien permanent aux différentes associations qui organisent des manifestations sur la Commune.

Chez nous, il y a toujours quelque chose à voir, à admirer...

Espace culturel cher au cœur des Peyniérens, l'Oustau accueille depuis quatre ans des expositions permanentes. Cette évolution a été rendue possible grâce au soutien de la Municipalité qui a équipé les lieux d'une nouvelle grille et d'un système d'alarme performant.



"Il n'est jamais trop d'art!"

En effet, la Galerie Municipale de l'Oustau, mise en place par la Commission Culture, vit aujourd'hui au rythme soutenu d'environ 2 expositions, de 10 jours chacune par mois.



Quand l'art vit mieux à l'Oustau



Un espace plus vivant



En deux ans, 68 artistes peintres, 14 sculpteurs et 2 photographes ont exposé à l'Oustau.

De l'école flamande traditionnelle à l'expression contemporaine, en passant par l'iconographie, tous les styles ont été représentés dans la galerie municipale pour le plus grand plaisir des visiteurs. Le Calendrier des Expositions à venir de même que les dates des vernissages peuvent être consultés en permanence sur le site de Peynier : www.peynier.fr Chaque vernissage est organisé et offert par le(la) ou les artistes exposants.

Il y en a pour tous les goûts, vous serez surpris, charmés ou vous détesterez mais ne serez pas indifférents.

Vous pourrez également échanger vos impressions, discuter de tel tableau ou telle sculpture avec l'artiste qui se fera une joie de vous expliquer sa méthode de travail, un enrichissement supplémentaire bien souvent.

Vous y ferez des rencontres et partagerez des instants privilégiés dans un cadre superbe et chaleureux.

Les artistes qui souhaitent exposer sont invités à laisser leurs coordonnées au 06 82 40 43 91 ou 04 42 53 16 40 et sur place à l'Oustau durant les heures d'expositions.

ANIMATIONS

Le Salon des Arts de Peynier

Créé il y a 23 ans par Monsieur Bocassini et Madame Romeï, il attire **chaque année en Octobre** durant quatre jours, du jeudi au dimanche, une cinquantaine de peintres, sculpteurs ou photographes de la région PACA mais également de régions éloignées. Le succès est tel que les organisateurs sont contraints de limiter le nombre des œuvres afin d'améliorer, d'année en année, la qualité de l'exposition et d'en faire le rendez-vous artistique incontournable de la vallée de l'Arc.



Salon des Arts 2004

Les lauréats 2004 :
 M.-R. Eymard, H. Floriot, S. Jovanovic, L. Ghomri, D. Salomon.
Les jeunes espoirs : M. Roubaud, les sœurs Tchaen
Les lauréats 2005 :
 D. Durand, N. Brasseur (Koé)
Mention Spéciale du Jury :
 D. de Chanise-Eldin
Prix Jeune Talent : A.-C. Girard
Coup de Cœur du Jury : J. Risbourg



Cette année le XXIII^{ème} Salon des Arts de Peynier s'est tenu les 13, 14, 15 et 16 octobre 2005 au centre SocioCultuel et nous avons eu le privilège d'accueillir comme "invités d'honneur" Martine Boutan, artiste peintre et le Sculpteur Gérard Besset.

La culture pour tous

La Communauté du Pays d'Aix propose des spectacles ou des expositions à ses communes membres, sous la forme de tournées itinérantes, par le biais d'associations qu'elle conventionne. Ces programmations sont en intégralité financées par la CPA, restent les contraintes d'accueil à la charge des communes.

Quand Peynier s'anime



Peynier, un village à vivre intensément !

ANIMATIONS

Peynier a su en profiter et a eu le plaisir de recevoir et de proposer aux Peyniérens des manifestations exceptionnelles.

→ **"C'par chez vous"**, proposé par le théâtre de la Fonderie. Souvenez-vous !! C'était le chapiteau installé à la base de loisirs de la Garenne. L'opération s'est articulée autour de plusieurs rendez-vous destinés à tous les publics : en 2003, une représentation Théâtre pour les enfants de l'école primaire avec la compagnie Olinda "les lettres de mon moulin" et un concert avec Poum Tchack ; en 2004, du théâtre avec la compagnie Olinda "les précieuses ridicules" et un concert avec Anaïs ainsi que Rit et Jawa, création musicale franco-bénoise.

→ en 2004, l'exposition **"Touches et notes de lumière"** par d'Artesens. Un parcours sensoriel et ludique associant 14 tableaux à 14 œuvres musicales de la période de l'art moderne avec Cézanne, Signac, Matisse, Picasso, Kandinsky... et Wagner, Debussy, Satie, Stravinsky, Schönberg...

Cette exposition a enchanté les nombreux visiteurs. Les enfants de nos écoles ont également participé et ont découvert pour la plupart une facette de l'art moderne qui ne leur était pas forcément accessible jusque-là. Merci encore à Artesens dont les créations sont toujours un gage de qualité.

→ en janvier 2005, l'Orchestre symphonique du Pays d'Aix avec son **"concert du nouvel an"**. Un moment inoubliable pour les 200 personnes présentes au centre socioculturel.



Quand les enfants remercient les conteuses de "Lire en Fête"

Un nouveau souffle à la Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque Municipale propose à tous un même accès à la culture et à l'information. Ses missions principales sont : Entretien et développer la pratique de la lecture auprès des jeunes publics et des adultes. La Bibliothèque intervient d'ailleurs très régulièrement auprès des scolaires et des enfants de la Crèche.

Assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle (CD audio, partitions musicales, périodiques,...). Pour cela, la bibliothèque s'appuie sur des collectes pluralistes, de niveaux de lecture et de compréhension variés, mises à jour régulièrement. Favoriser l'accès aux nouveaux supports et aux nouvelles technologies. Pour cela, les bibliothécaires proposent aux personnes intéressées de suivre une petite formation pour accéder à Internet.



La Bibliothèque en chiffres

	2001	2002	2003	2004
Inscrits	842	802	808	860
Prêts	11 014	12 269	18 439	17 918

La Bibliothèque propose également des animations régulières :

- **Des expositions** : depuis 4 ans, leur nombre est en progression. Pour tous publics, sur des thèmes très variés, ces expositions sont aussi accessibles aux écoles de Peynier.
- **Des conférences régulières.**
- **Le Printemps des Poètes** : une sélection d'œuvres poétiques et des rencontres sont proposées chaque année aux lecteurs.
- Des spectacles dans le cadre de **"Lire en Fête"**. Grâce au soutien du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, un spectacle est proposé chaque automne aux Peyniérens.



ANIMATIONS

Les fêtes votives remises à l'honneur

Durant des années, notre village a vécu à l'heure des fêtes votives de la **Saint Pierre** et de la **Saint Michel**. Un peu tombées en désuétude, elles ont été **remises à l'honneur depuis quatre ans grâce à l'association Peynier Fêtes et à la Municipalité**. Désormais, chaque été, les Peyniérens se rencontrent pour des moments d'échanges en toute convivialité.



Les festivités du 14 juillet, orchestrées par Peynier Fêtes et la Municipalité



Peynier, un concentré de fêtes !



Fête Nationale du 14 juillet



Fête de la Saint Pierre le 1^{er} dimanche d'août



Fête de la Saint Michel le 2^{ème} week-end de septembre



ANIMATIONS

Des associations de plus en plus dynamiques

Depuis 2001, le tissu associatif de Peynier s'est considérablement enrichi avec la création de nouvelles activités comme par exemple :

- Le **Lotus Club**, créé en 2003, club de boxe thaïlandaise et de Muay Thaï dirigé par Franck Fernandez avec un dynamisme tel qui le conduit déjà sur les podiums puisque un de ses combattants, Elie Chicheportiche devenait Champion de France de Muay Thaï dans la catégorie moins de 75 Kg, en avril 2005.
- Toujours dans le domaine sportif, l'association **Peynier Sport Nature** a vu le jour en 2004, à l'initiative de son Président, Dominique Heyert.
- Dans le domaine artistique, **Culture Art et Création**, créée en 2003, a investi la salle de la Garenne pour y faire de la peinture et de la sculpture, sous la direction de Raymond Dedole.



Une nouvelle association : Le Lotus Club

→ Dans le domaine du bien-être avec les dernières associations créées **Trait d'Union** et **Relax en Pays d'Aix**.

Aujourd'hui, on compte 23 associations de loisirs, sportives ou culturelles ; 3 amicales ; 8 associations d'intérêt de quartier, comité syndical, ou défense de l'environnement et 2 associations caritatives.

> PERSPECTIVES :



- Ouverture du théâtre de verdure à la base de loisirs de la Garenne. La construction a débuté durant l'été 2005. Ce nouvel espace d'animation permettra d'accueillir des manifestations de plein air. Ce lieu sera ouvert à toutes les associations peyniéroises qui le souhaiteront. Et pourquoi ne pas imaginer, dans l'avenir, la création d'un festival dans ce cadre privilégié et idyllique...
- Poursuite du soutien financier et logistique aux associations qui œuvrent pour l'animation de la Commune

Améliorer le cadre de vie

L'urbanisme d'une commune est le fruit de son histoire. Peynier est aujourd'hui, le résultat de ce qu'il fut hier, dans les années et les siècles passés. L'action menée depuis 4 ans, au bénéfice de l'environnement, pour le bien-être des habitants, constitue en ce début de siècle, une des priorités de l'équipe municipale. Un XXI^{ème} siècle qui devra sans nul doute être marqué par une prise en compte accrue de la maîtrise de l'urbanisation et de ses possibles dérives.

Aménagement de la place des Savonniers

En concertation avec les habitants du quartier des rues des Ormeaux, du Midi et de la rue Basse, un **nouvel espace de vie a été créé en 2003** : la place des Savonniers. Aménagée en terrasses, plantées d'arbres, la nouvelle place a été inaugurée en février 2004 à la satisfaction des riverains qui l'ont immédiatement adoptée.



Inauguration de la place des Savonniers

Le Cours Albéric Laurent

Artère principale du cœur du village, le Cours Albéric Laurent a été **aménagé en 2003** pour faciliter les accès aux commerces notamment par la création de places de parkings supplémentaires en épis. Le réseau du gaz de ville a été installé.

Ces quelques aménagements ont été réalisés sans altérer le caractère de ce cours, ombragé de platanes, cher aux Peyniérens.

Le cours Albéric Laurent rénové



Le gaz est installé à Peynier

Depuis 2003, la commune de Peynier s'est raccordée au gaz naturel. Si l'opération a entraîné de nombreux travaux, elle a aussi été l'occasion de rénover les rues puisque après l'enfouissement des conduites, la Mairie a procédé à la pose d'un nouveau revêtement en enrobé, de pavements en pierre et de plots de sécurité.

"Que serais-je sans toit ?"

Construire des logements pour accueillir tous les jeunes Peyniérens résidant sur la commune ou exilés par obligation est une idée-force de votre municipalité

Depuis 2005, la Commune de Peynier a établi son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU permet d'établir un diagnostic de la situation en matière de logements dans le village. Avec une population qui a triplé durant les 30 dernières années, **Peynier compte aujourd'hui 2 952 habitants pour 1 208 logements. 85 % sont des villas ; il existe 28 logements sociaux.** Afin de donner les moyens aux familles de se loger sur le village, un **projet est en cours d'étude dans le cadre du PLU** avec des villas en accession à la propriété, des logements de type T1, T2 et T3 ainsi que la création de places de parkings. Le montage de tels projets est souvent difficile. Il faut donc faire preuve de patience pour permettre aux enfants des familles peynièrennes de se loger sur la Commune.

Réfection du réseau d'assainissement

Depuis quatre ans, la Municipalité a mis en place un programme d'amélioration du réseau d'assainissement. Au fil des mois, l'assainissement des rues et chemins de la commune doit être rénové. Un travail sur le très long terme, en partenariat avec la Société des Eaux de Marseille (SEM), qui permettra une remise aux normes de l'ensemble de l'assainissement communal.



Travaux d'installation du gaz et de rénovation des rues

Le bâtiment de la place Yves Dollo avant de devenir une boulangerie

Des acquisitions foncières pour le bien de tous

En 2003, la Municipalité a acquis le bâtiment de la place Yves Dollo, au cœur du village, pour le réhabiliter. Avec la création d'un four, le rez-de-chaussée a désormais vocation de boulangerie de proximité, tandis que les étages ont été aménagés en logements pour le boulanger et sa famille.



Travaux de réfection des réseaux

> PERSPECTIVES :

- Maîtriser l'évolution de notre population par la régulation du nombre de constructions nouvelles dans le respect de notre environnement et en parfaite harmonie avec le choix à minima de développement pris lors de l'élaboration de notre PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Cette démarche est conforme aux préconisations de la Loi SRU.
- Réhabilitation de logements laissés vacants dans le centre ancien du village.
- Création de places de stationnement supplémentaires dans le centre du village.
- Mise aux normes du marché forain.

Construire mieux plutôt que plus !

Préserver et valoriser votre patrimoine

Depuis quatre ans, des actions de rénovation et de mises en valeur de l'église et de la chapelle de Peynier ont été menées pour léguer ces témoignages de notre histoire à nos enfants.



Le clocher remis en lumières

Le clocher de l'église Saint Julien rénové

Depuis des siècles, le clocher de l'église Saint Julien rythme la vie de notre village. En 2003, des travaux de rénovation étaient devenus nécessaires. Le mouton et le système de commande de la cloche ont été remplacés : les heures s'égrènent de nouveau au son de notre cloche. Afin de protéger et de mettre en valeur cet édifice, d'autres travaux ont été menés : un nouveau système d'éclairage a été mis en place et des grillages anti-pigeons posés. Parachevant cette restauration, les ferronneries du campanile ont été rénovées.

Aujourd'hui, le campanile est l'un des plus élégants de Provence.

Une nouvelle vie pour le Château

Bâtiment emblématique du village, le Château accuse aujourd'hui son âge. La Municipalité s'investit, aujourd'hui, pour préserver cette propriété communale acquise en 2003, ce qui implique de gros travaux :

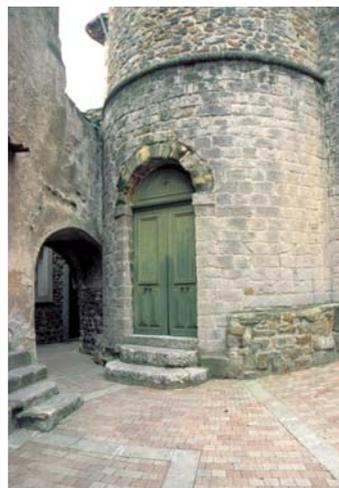
- Consolidation des sols, des planchers et de la toiture,
- Restauration de la façade sud qui menaçait de s'effondrer,
- Remplacement des poutres de soutènement,
- Remise en état des murs intérieurs.

Bien que bénéficiant de subventions du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, ces travaux importants représentent une lourde charge pour les finances communales. Ils n'en sont pas moins indispensables pour la conservation du patrimoine peynièren.

Mise au point

Le château a été préempté par l'ancienne Municipalité pour un montant de 120 MF en 1998 avec 80 % de subvention et un prêt de 120 MF ??? Préemption contestée par l'acquéreur potentiel (locataire actuel). En 2001, la Commune de Peynier a été condamnée : le Tribunal Administratif a annulé la préemption. Afin de maintenir le château dans le patrimoine peynièren et pérenniser cette vente, la nouvelle Municipalité a conventionné, en 2002, avec le propriétaire et le locataire (l'acquéreur potentiel). Elle s'est engagée à payer les travaux effectués durant cette période transitoire (cf jugement du Tribunal d'Instance du 25 mars 1999) pour un montant de 600 000 F. Le château est donc devenu définitivement propriété communale en 2002 et non pas en 1998.

Le Château



Un patrimoine à protéger

La Crèche de Noël de Peynier

Chaque année à Noël, des bénévoles perpétuent la tradition de la crèche provençale grâce aux remarquables santons de la paroisse.



Crèche de Noël



Une nouvelle cloche à la chapelle Saint Pierre

En été 2003, la chapelle Saint Pierre était en fête : une nouvelle cloche était posée. En quelques mois, la souscription de l'association diocésaine soutenue par la Municipalité avait permis de récolter les dons nécessaires. Aujourd'hui, le quartier Saint Pierre résonne à nouveau du son de la cloche de la chapelle.



Baptême de la nouvelle cloche



> PERSPECTIVES :

- Changement des moteurs des deux cloches de l'église
- Réalisation de deux moutons de cloches
- Mise en place d'un chauffage à base de granulés de bois au Château
- Etude pour la restauration complète de l'église et la mise en valeur de ce bâtiment millénaire et de ses décors peints remontant, pour les plus anciens, au Moyen-Age

Préserver et valoriser le patrimoine de la commune, c'est valoriser la propriété privée des habitants

SÉCURITÉ

Protéger les biens et les personnes

Les images d'insécurité que livre, chaque jour, l'actualité nous préoccupent et créent en chacun de nous un sentiment de malaise. Si les chiffres de la délinquance mesurée par la Gendarmerie Nationale ne s'aggravent pas à Peynier depuis 2001, l'attente de la population demeure réelle et surtout légitime.



Mise en place de barrières de sécurité

Des travaux pour renforcer la sécurité des piétons et des automobilistes

Pour réduire la vitesse des véhicules en agglomération, différents travaux ont été réalisés :
 → Pose de **ralentisseurs** avenue de la Libération.
 → Pour les piétons, des **barrières de sécurité**, fabriquées et posées par les Services Techniques Municipaux, ont été installées en 2004 sur le Cours Albéric Laurent.

→ De même, un **trottoir** sur l'avenue de la Vierge a été réalisé en 2004. Il permet aux enfants et aux parents d'accéder à l'école en toute sécurité. Cette réalisation complète la décision prise en 2001 d'interdiction de circulation, rue des Ecoles, sauf pour les riverains et les véhicules municipaux.



Réfection de trottoirs



Amener son enfant en toute sécurité à l'école

SÉCURITÉ



Pose de ralentisseurs pour réguler la circulation



Améliorer la sécurité des piétons par la pose de mains courantes dans les rues en pente du village

→ Dans le centre ancien du village enfin, la forte déclivité et l'étroitesse de certaines rues a conduit, en 2003, à poser des **mains courantes**.

Des agents pour assurer la sécurité

Vous les avez certainement remarqué dans les rues de Peynier : deux agents de prévention ont en effet été engagés en 2002. Ils assurent notamment la sécurité des enfants lors des entrées et des sorties de classes.



> PERSPECTIVES :

- Poursuite de la remise en état des trottoirs délabrés dans de nombreux quartiers de Peynier comme l'Audiguier,...
- Création d'un parking relais d'une vingtaine de places à proximité du centre socio-culturel
- Accession au centre du village depuis la maternelle par le prologement du cheminement piétonnier sécurisé
- Création d'une chicane sur le CD 908 au niveau de la pharmacie. Sera également mené de front l'aménagement des arrêts de bus jusqu'au croisement avec le CD 908
- Aménagement paysager du rond-point de Saint Jean

Proximité = Tranquillité

Depuis 4 années, des travaux nécessaires, trop négligés jusqu'en 2001, sont réalisés au quotidien par les agents municipaux. Sans être somptueux, ils sont utiles à la vie de tous les jours.

Préserver l'environnement exceptionnel de Peynier

Faire coïncider les légitimes exigences des habitants en matière d'aménagement et de logements et de la préservation de notre environnement, est un des grands enjeux pour les Municipalités en ce début de XXI^{ème} siècle. A Peynier, nous avons la chance de vivre au cœur de ce pays de Provence, de ces collines, de ces forêts : un environnement fragile que nous devons protéger pour le léguer intact aux générations futures.



Les Points d'Apport Volontaire

Mise en place de la collecte sélective

Trier ses déchets c'est faire un geste pour l'environnement. Depuis 2001, la Communauté du Pays d'Aix est responsable de la collecte des ordures ménagères. A Peynier, des Points d'Apport Volontaire (PAV) ont été mis en place dans différents quartiers de la commune.

Ils permettent de récupérer, pour les recycler ensuite, le verre, le papier et les emballages. Ce système permet, en stabilisant les budgets, d'augmenter la fréquence du ramassage classique.

Un nouveau service pour les encombrants :

Allo Mairie
Encombrants

Afin de réaliser le ramassage des encombrants, la Municipalité a mis en place un numéro de téléphone pour leur prise en charge. Si vous ne pouvez pas vous déplacer en déchetterie, il vous suffit désormais de composer le 04 42 53 05 48. Il vous sera indiqué un jour de collecte pour vos encombrants.

Un plus pour l'environnement : le covoiturage

Se regrouper et s'organiser pour aller travailler sur Aix, Aubagne ou Marseille, c'est diminuer le nombre de véhicules qui, chaque jour, empruntent les routes de notre commune : un plus pour la sécurité mais aussi pour l'environnement. Forte de ce constat, la Municipalité a inauguré un point covoiturage en 2004 à Peynier. Depuis bientôt un an, les usagers, de plus en plus nombreux, se félicitent de cette initiative.

Les transports en commun ont également connu une nette amélioration depuis que la Communauté du Pays d'Aix a créé le réseau "Pays d'Aix".



Entretien des chemins

Entretien des espaces verts

Afin de réaliser régulièrement l'entretien des espaces verts, la Municipalité a investi dans l'achat de matériel mis à disposition des services techniques :

- 2002 : tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, tracteur épareuse tractopelle
- 2003 : élagueuse, tronçonneuse
- 2004 : souffleur, karcher
- 2005 : taille haie...

Nettoyage des ruisseaux

Afin de réduire les risques d'inondations, le nettoyage des différents ruisseaux communaux est en cours à Peynier. Depuis quatre ans, les lits de la Badarusse et du Garafari ont été nettoyés, mois après mois, les branches mortes coupées, les arbres élagués. Des actions menées en concertation avec le SABA et la Mission Locale du Pays d'Aix dans le cadre d'un chantier local d'insertion.



Curer les ruisseaux

Le point sur la station d'épuration

La station d'épuration Peynier a été construite en 1960 sous la municipalité du Sénateur-Maire Vincent Delpuech. Sa capacité dépassée depuis 1988, a entraîné, pour la Commune, la mise en demeure par l'Etat de réaliser une station d'épuration aux normes.

Pour la construction de cette nouvelle station d'épuration, La Municipalité a deux objectifs majeurs :

- Prévoir une capacité suffisante afin d'anticiper l'évolution de la démographie.
- Définir un site d'accueil suffisamment étendu afin d'éviter les nuisances et de permettre des rejets le moins polluants possibles.

Le site retenu (parcelle AX 89 d'une contenance de 6 160 m²), agréé par l'enquête publique de septembre octobre 2003, se situe à 1,5 km de Peynier et à 1 km de l'ancienne station, dans la plaine entre le village et l'Arc, sur une zone agricole non inondable et peu urbanisée.

Cette nouvelle station d'épuration sera dimensionnée pour traiter les effluents d'origine domestique : la ZA du Verdalaï sera raccordée à la station de Rousset.

Sa capacité de 2500 équivalents/habitants permettra d'anticiper les besoins futurs : rappelons qu'aujourd'hui, on estime à 1700 équivalents/habitants les besoins de la commune de Peynier.

Nettoyage du Garafari



> PERSPECTIVES :

- La collecte sélective en porte à porte est très onéreuse, aussi la Commune de Peynier mise sur le civisme de ses habitants pour apporter leurs déchets triés aux points de collecte. Vos élus sont en discussion avec la CPA pour modifier la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en créant deux tarifs : l'un pour l'apport volontaire, et l'autre, plus élevé, pour la collecte en porte à porte.
- Création de nouveaux Points d'Apport Volontaire dont certains seront semi-enterrés, ce qui consacrera Peynier comme commune-pilote en matière de PAV.

Un nouveau bassin d'eau brute

Peynier connaît des problèmes d'approvisionnement en eau notamment sur les hauteurs et plus particulièrement aux Michels. La Municipalité, afin de délester le réseau d'eau potable, envisage de réaliser un réservoir d'eau brute sur les hauteurs de Peynier pour alimenter en gravitaire une centaine de résidents sur le pourtour du hameau. Elaboré en concertation avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, le Conseil Régional, le Conseil Général et la Communauté du Pays d'Aix, ce projet a 3 vocations :

- L'alimentation en eau,
- La desserte d'une future zone agricole actuellement inexploitée mais classée en AOC,
- La desserte des pistes DFCI avec la création d'un réseau pour lutter contre les incendies.

A Peynier, les trois couleurs, rouge, jaune et orange, se marient bien : la coopération est excellente entre les pompiers (rouge), les forestiers sapeurs (jaune) et le CCFF (orange)

Les oliviers du Puits de Lauris



Des coupures vertes pour protéger la forêt

En 2004, la Municipalité, grâce au concours de la Communauté du Pays d'Aix, a replanté 7 hectares au Puits de Lauris en oliviers et amandiers, afin de créer une coupure agricole destinée à ralentir, voire stopper les flammes en cas d'incendie. Et pourquoi ne pas envisager, à terme, une production d'huile d'olive estampillée "Peynier" ?

Un nouveau sentier botanique à La Garenne

Pour mieux connaître et préserver la forêt, la Municipalité et l'association "L'Estello di Vent" ont, en 2003, doté Peynier d'un sentier botanique. Tracé et balisé avec l'aide et les conseils de l'Office Nationale des Forêts, ce sentier d'interprétation permet aux visiteurs de découvrir les beautés mais aussi la fragilité de la flore et de la faune provençale.

Le sentier botanique de la Garenne



Les hommes en orange veillent sur notre forêt

Chaque été, nos collines vivent une période à haut risque d'incendie. Chaque année, des hommes se dévouent pour la protection et la surveillance de notre forêt, ce sont les bénévoles du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF). Soutenir et encourager toutes leurs initiatives, leur donner les moyens

d'agir, est une priorité pour la Municipalité. En 2004, un nouveau local plus fonctionnel a été inauguré : doté d'un garage et d'un bureau, cet équipement était nécessaire pour améliorer le fonctionnement du Comité Feux. De même, en partenariat avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, la Municipalité a signé, en 2003, une convention pour la mise à disposition gratuite d'un nouveau véhicule porteur d'eau.

Les missions des membres du CCFF sont multiples :

- Surveillance de la forêt,
- Patrouilles et vigie en période à risques,
- Déclenchement des secours en cas d'incendie,
- Assistance et guidage des moyens de secours,
- Prévention et sensibilisation de la population,
- Surveillance de manifestations diverses.

Des actions pour protéger la forêt

En matière de protection de la forêt, la prévention est souvent le meilleur moyen d'éviter des départs de feu. Ainsi, chaque année, la Municipalité établit un programme de débroussaillage des chemins et d'entretien des pistes DFCI. De même, le réseau de bornes à incendie a été entièrement remis à neuf : les bornes obsolètes ou cassées ont été remplacées par des nouvelles.

Mise en valeur du patrimoine naturel

Le CCFF nettoie chaque année les forêts de Peynier. Chaque année, ce sont 1 à 2 tonnes de déchets qui sont portés à la déchetterie. Cette année, le CCFF a également débroussaillé le chêne multicentenaire du Puits de Lauris. L'incitation au débroussaillage chez les particuliers est une démarche initiée par la Communauté du Pays d'Aix et Peynier a été retenu comme commune-pilote en la matière. Le CCFF a participé activement à la mise en place et au suivi de cette action communautaire de sauvegarde.

> PERSPECTIVES :

- Poursuite des aménagements forestiers et des débroussaillages
- Réhabilitation de l'ancienne décharge municipale, chemin du Moulin Vieux, en oliveraie
- Création de zones agricoles économiquement rentables pour aménager des coupe-feux en zones boisées
- Signature d'un bail à ferme avec un jeune agriculteur pour exploiter l'oliveraie du Puits de Lauris qui est aujourd'hui à la charge du contribuable. Cette activité agricole traditionnelle permettra de consommer de "l'huile du pays"

Formation des membres du CCFF de Peynier aux côtés des Sapeurs-Pompiers de Trets



Le nouveau garage du CCFF



Débroussailler les abords des routes pour prévenir les incendies

Pour que nos jeunes soient les plus heureux

En 2001 et 2002 le budget de la commune pour le secteur enfance jeunesse était aux environs de 180 000 F (27 440 €). En 2005 nous sommes passés à près de 100 000 €. Oui cela a été possible sans qu'il n'en coûte un euro de plus aux contribuables de la commune.

En effet, la Municipalité a signé en 2003 (pour 3 ans) une convention de financement avec la Caisse d'Allocation Familiale des Bouches-du-Rhône et qui prend en charge le différentiel des dépenses. Cette mission d'animation et de développement nous l'avons confiée à l'Association "IFAC Provence". Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ses membres, qui ont su en collaboration avec la Municipalité, les représentants des parents, les enfants, les adolescents, œuvrer pour que réussisse ce formidable challenge. Toute cette organisation, cette mise en place n'a pas été simple à réaliser. Il a fallu de nombreuses heures de travail, de concertation avant d'établir ce plan d'actions et de définir point par point tous les programmes, mais aussi évaluer leurs coûts.

En effet, la CAF a pris la décision de financement au vue de tous ces documents, et nous devons leur rendre compte tous les ans dans un bilan détaillé.

Ce travail nous le devons en grande partie à Mireille Daffos, coordinatrice du Contrat Temps Libre. Nous la remercions vivement...

Nous ne dresserons pas ici la liste exhaustive de toutes les activités développées depuis bientôt 5 ans, mais nous rappellerons simplement l'ensemble du dispositif mis en place pour les jeunes :

- Le **Centre aéré** fonctionne pendant les vacances scolaires, ainsi que les mercredis en périodes scolaires, destiné aux 6 / 12 ans.
- Le point jeunes "**Oxyjeunes**" ouvert 5 jours sur 7, offre de multiples distractions, en passant par les soirées à thèmes.
- Le **Club Juniors** organise divers stages, séjours et entre autres : neige, escalade, moto, camping,...

Mais notre action ne s'arrête pas là !

En effet toujours soucieux d'offrir plus à nos jeunes, il a été mis en place des **activités périscolaires**, à l'école élémentaire, comportant des programmes ludiques et sportifs, entre 11 h 30 et 13 h 20, et après 16 h 30, jusqu'à 18 h, complétant ainsi le dispositif de garderie municipale.

Mini-camp, maxi plaisir !

Le contrôle du fonctionnement de toutes ces activités s'effectue au travers d'un comité de pilotage composée d'élus municipaux, de la C.A.F, d'un représentant de Jeunesse et Sports, de Monsieur le Conseiller Général, de la coordinatrice CTL, de l'Association IFAC Provence, d'enseignants, des représentants des parents d'élèves, de jeunes... et qui se réunit 3 fois par an.

Cette organisation se veut être une force de propositions.

"Et nos tout-petits..."

Rappelons que la **crèche "marche à plein régime"** depuis plusieurs années. Là aussi, son fonctionnement est régi par une convention signée avec la CAF, dans le cadre du Contrat Enfance, qui nous permet d'obtenir des financements importants.

Les **Assistants maternelles (Asmat)** sont peu nombreuses sur le territoire de la commune, c'est pourquoi Monsieur le Maire participe activement à la création d'un **Réseau d'Assistants Maternelles (R.A.M.)** en collaboration avec d'autres communes environnantes : "Nous vous en reparlerons dans les prochaines semaines !"

Nouveau...

Nous vous annonçons la création d'un centre aéré pour les tout petits, de trois à six ans, qui se déroule à l'école maternelle, depuis le mois de novembre 2005.

De nouveaux services pour les Aînés

Le **portage des repas à domicile** a été créé en 2003 par le Centre Communal d'Action Sociale. Il permet aux personnes âgées qui ne peuvent plus cuisiner de bénéficier chaque jour de repas chauds livrés à domicile. Aujourd'hui, 15 Seniors profitent de ce service.

Autre nouvelle prestation dont bénéficient les Aînés : **l'aide ménagère à domicile**. Sa création en 2001 répondait à une attente importante, pour preuve les chiffres qui ont doublé en 2 ans, passant de 3 388 heures assurées en 2001 à 8 068 heures en 2003 puis à 7 300 heures en 2004.

Pour entretenir la convivialité avec les Seniors, la Municipalité organise également diverses manifestations :

- Le **Repas des Anciens**. Un succès chaque année puisque de 140 participants en 2001, leur nombre est passé à 164 en 2004.
- La remise du **Colis de Noël**
- L'organisation du **voyage de fin d'année**. Un moment attendu par tous les anciens puisqu'il leur permet, le temps d'une journée, de se retrouver pour partir à la découverte d'un site de la région : Les Saintes Maries de la Mer en 2001, Chorges et le lac de Serres-Ponçon en 2002 ou encore Orange et Vaison la Romaine en 2003,...



> PERSPECTIVES :

- L'équipe municipale poursuivra son soutien à nos Aînés
- La Municipalité réfléchit à l'implantation future d'une maison de retraite
- Possibilité de se restaurer le midi au Foyer des Aînés

Pour que Peynier n'oublie personne !

Le sport, c'est de la dynamique !

Le sport est un facteur d'épanouissement et de santé important dans notre société. Depuis quelques années, la pratique a explosé et de nouveaux sports ont été créés. La Municipalité de Peynier se devait de mettre à disposition de la population et des associations sportives des équipements adaptés.



Bon pied, bon ceil

Pointeurs et tireurs ont un nouveau boulodrome

En 2003, les boulomanes et la Commune ont entrepris la réfection du boulodrome municipal. Un apport de sable et de "grain de riz" a remplacé le défectueux revêtement en bitume existant. Bravo et merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette opération ! La Municipalité a doté ce terrain d'un local mis à la disposition de la Boule Peyniérenne pour l'organisation des concours et de ses réunions.

Le reste du temps, ce local est utilisé, dans le cadre associatif, par les amateurs de l'intégrale qui se retrouvent quotidiennement sur le boulodrome pour de grands moments de convivialité.

Des courts de tennis rénovés

En 2003, à l'initiative de la Municipalité, les quatre courts de tennis municipaux ont été entièrement rénovés : réfection des peintures et des revêtements, changement des filets et aménagement du club house dorénavant équipé d'une terrasse et d'un barbecue.

Les amateurs de la petite balle jaune peuvent désormais slicer, smasher, loper, lifter... sur des courts tout neufs.

Pour "lifter de plaisir"



Des nouveaux agrès

Le parcours de santé remis à niveau

Situé sur la base de loisirs de la Garenne, le parcours de santé avait vieilli. Grâce à la rénovation des différents agrès, il est aujourd'hui remis aux normes et agrémenté de nouveaux ateliers.



Graines de champions



Tous les amateurs de ballon rond peuvent enfin se retrouver

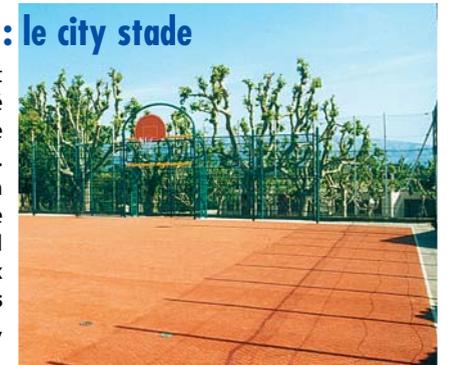
Le stade retrouve une seconde jeunesse

Afin de remettre le stade de football en conformité, la Municipalité l'a pourvu de nouveaux buts réglementaires équipés de filets neufs. Ces travaux ainsi que l'entretien régulier de la structure ont été effectués par les services techniques municipaux.



Pour les jeunes : le city stade

L'esplanade des jeux devant l'école Jean Jaurès a été entièrement réaménagée par la Municipalité en 2004. Un city stade, terrain multisports avec pelouse synthétique a été installé. Il permet aux jeunes, et aux moins jeunes, de pratiquer les nouveaux sports de rue (basket, futsal,...).



> PERSPECTIVES :

- Création d'une salle multisport de 150 m² en harmonie avec les bâtiments existants sur la base de loisirs de la Garenne

- Entretien et mise à niveau de toutes les installations sportives de la Commune
- A la suite de la cessation d'activité du Football Club, le Foyer Rural reprend l'activité footballistique de Peynier avec, notamment, la mise en place d'une Ecole de Foot

INFORMATION

Une information claire et multimédi@

Mieux communiquer, c'est apprendre à mieux se connaître, mieux s'écouter et donc mieux s'entendre. Mais c'est aussi pour une Municipalité et ses concitoyens, la garantie d'une assurance de transparence et de respect des règles de la démocratie.



Le multimédia à la portée de tous

Depuis octobre 2003, les Peyniérens surfent en haut débit : un plus pour les entreprises et les commerçants mais aussi pour nos internautes.

Les services municipaux ont aussitôt profité de cette nouvelle connexion : ainsi la Bibliothèque Municipale offre depuis décembre 2003 un département multimédia (Internet et consultation de CD Rom) à ses usagers.

La Municipalité a également mis en ligne son site (www.peynier.fr) qui propose aux internautes toute l'actualité communale du moment mais aussi des archives sur tout ce qui s'est passé à Peynier.



Un bulletin municipal amélioré

Depuis 2003, le bulletin municipal s'est enrichi d'une publication semestrielle supplémentaire. L'occasion de faire un bilan des actions et de la vie communale deux fois par an. Sans oublier les Peynier Infos qui renseignent 4 fois l'an les habitants sur la vie quotidienne du village. Depuis 4 ans, ce ne sont pas moins d'une trentaine de numéros qui sont parus.

Des échanges constructifs en réunions publiques

